



MAYENNE
communauté

Rapport de présentation du CA 2016 du budget SPANC

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016

Les recettes 2016 s'élèvent à 66 397,01 € contre 45 707 € (pour l'ex CCPM en 2015) et présentent une progression importante en raison de l'élargissement du territoire d'intervention lié à la fusion (+ 45%) .

Elles sont constituées :

- ✓ des redevances : facturées pour **59 602,50 €** selon le détail ci-après :

Nombre de diagnostics de l'existant effectués	23
Nombre de contrôles de conception effectués	107
Nombre de contrôles de bonne exécution effectués	82
Nombre de contrôles périodiques effectués	513
Nombre de consultations de service effectuées	0
Nombre de factures éditées	940

Nous avons perçu également une somme de **874,51 €** au titre de participation de l'ETAT à l'emploi d'avenir.

- ✓ des aides : **5 920 €** , versées par l'agence de l'eau pour les contrôles de conception et de bonne exécution des installations (solde de 2015 de 3 100 € et acompte 2016 de 2 820 €)

Les dépenses 2016 s'élèvent à 72 555,74 € (47 534 € en 2016 pour la seule CCPM) avec le détail par chapitre suivant :

- ✓ Les charges à caractère général s'élèvent à **10 490€**. Elles consistent pour l'essentiel (à 77,8%) à des remboursements de frais à hauteur de 8 159 € auprès de SIAEPAC de Fontaine Rouillée pour la mise à disposition du matériel et du traitement du matériel de vidange . La seconde dépense significative de ce chapitre concerne les réparations du véhicule pour 1 009 €. La dépense de carburant 2016 s'élève à 280€ et les frais de communication à 310€. Ces 4 dépenses représentent 93 % de la dépense du chapitre.
- ✓ Les charges de personnel , **61 715 €** comprennent des charges directes pour la rémunération du personnel remboursé au budget général pour 47 329,74 € et des charges indirectes de remboursement au SIAEPAC de 14 385,12 € pour la mise à disposition du personnel dans le cadre de la convention sur l'intervention du SIEAPAC sur le territoire de l'ex CCHL en matière de :
 - examen préalable de la conception
 - contrôle de bonne exécution,
 - diagnostic de bon fonctionnement,
 - contrôle périodique,
 - visite en cas de vente,
 - entretien des installations en cas de contrats d'entretien,
 - mise à jour des fichiers,
 - suivi des dossiers de réhabilitation subventionnés par l'agence de l'Eau
- ✓ Les opérations d'ordre concernent les amortissements pour **166 €**
- ✓ Des créances jugées irrécouvrables par le comptable a été admises en dépense à hauteur de **185 €**.

Le résultat de fonctionnement propre à l'exercice 2016 est déficitaire de 6 158,73 €.Après intégration du résultat 2015 excédentaire de 53 442,23 , la section d'exploitation laisse apparaître un résultat de clôture 2016 excédentaire de 47 283,50 €. Ce résultat a été repris par anticipation au budget 2017 de Mayenne Communauté lors de son adoption le 9 mars dernier.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

Les recettes s'élèvent à 166 € et comprennent uniquement les opérations d'ordre liées aux amortissements.

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2016.

Le résultat d'investissement propre à l'exercice 2016 est excédentaire de 166 €. Après intégration du résultat 2015 excédentaire de 7 224,74 €, la section d'investisememnt laisse apparaître un résultat de clotûre excédentaire de 7 390,74 €. Ce résultat a été repris par anticipation au budget 2017 de Mayenne Communauté lors de son adoption le 9 mars dernier.